



ABANDON DE POSTE ? Risques encourue ?

Par **SISSY92**, le **19/08/2009** à **11:42**

Bonjour,

J'ai 21 ans et je suis assistante de direction depuis décembre 2008.

Je suis en contrat CDI. Depuis 3 jours je ne vais plus au travail car je me sens vraiment mal et subi une forte pression au travail.

J'angoisse vraiment rien qu'à l'idée d'y retourner un jour, j'en dors plus la nuit et je ne mange quasiment plus.

Mon patron me harcèle de coup de téléphone, mais je ne réponds pas.

Quelles sont les solutions qui s'offrent à moi ?

Pourras-tu me licencier ? Si oui dans quel délais ?

Pourrais-je postuler à d'autres postes même si je ne suis pas "libre" de tout engagement envers mon employeur actuel ? Quelles sont les risques ?

Je vous remercie d'avance.